



# **COMPTE RENDU DU CONSEIL**

## **DU 19 SEPTEMBRE 2016**

**Mairie de Cadalen**

**Présents** : Monique CORBIERE-FAUVEL, Gilles JAUROU , Martine GRANET, Bruno BOZZO, Ghislaine GUILLERMIER, Catherine SERGENT, Jean-Louis BIROT, Béatrice CAZOTTES, Christian DAVALAN, Sébastien BRAYLE, Géraldine NOEL (*arrivée à 21 h 00*), Guy BARDET, Pascal SANLEFRANQUE.

**Excusé représenté** : Philippe COUDERC a donné pouvoir à Monique CORBIERE-FAUVEL

**Excusée** : Perrine VIAULE

**Secrétaire de Séance** : Sébastien BRAYLE

La condition de quorum étant remplie, Madame le Maire ouvre la séance.

Monsieur BRAYLE Sébastien se propose secrétaire de séance.

Lecture est faite du compte rendu de la séance précédente. Aucune remarque n'étant faite, celui-ci est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

### **1. Relevé des décisions du Maire**

Madame Le Maire informe le conseil qu'elle n'a pas exercé le droit de préemption sur le bien cadastré section D N° 1671 au lieu-dit « Candou » à Cadalen.

### **2. Ouverture d'une classe supplémentaire – Rentrée 2016/2017**

Madame le Maire informe le conseil qu'une classe supplémentaire a été ouverte à l'école de Cadalen, après recomptage des effectifs le jour de la rentrée (144 élèves) et vote favorable de la CDEN le 2 septembre.

### **3. Modification du tableau du personnel communal**

A compter du 1 novembre 2016 un agent titulaire de la commune a demandé de réduire ses horaires de travail, à savoir de passer de 17.50/35ieme à 11.23/35ieme.

Le conseil décide la suppression à compter du 1 novembre 2016 d'un emploi permanent à temps non complet d'une durée hebdomadaire annualisée de 17.50/35ieme d'adjoint technique territorial de 2eme classe et la création à la même date du même emploi pour une durée de 11.23/35ieme par 13 voix pour.

Le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

### **4. Opérations d'investissement – Demandes de subvention**

➤ Travaux de voirie (SIVOM) :

Madame le Maire propose d'utiliser le fonds de concours Tarn et Dadou d'un montant de 20 908 € pour les travaux de voirie restant à réaliser.

Le conseil approuve ce choix et vote par 13 voix pour le plan de financement suivant

Opération Travaux voirie SIVOM 2016 : 81 657. 40 € HT  
 Déjà réalisés : 39 914.40 €

Travaux restant à réaliser	47 743.00 €
Reliquat favil	4 827.77 €
Fonds de concours TED	20 908.00 €
Fonds propres de la commune	24 355.83 €

Arrivée de Géraldine NOEL à 21h00.

- Travaux de réhabilitation de l'assainissement du stade

L'enveloppe du fonds de concours de Tarn et Dadou étant consommée entièrement pour les travaux de voirie, cette demande de subvention n'a plus d'objet. Il est à noter qu'une subvention de 4 200 € de l'agence Adour Garonne est déjà acquise.

- Travaux salle informatique – Salle des Fêtes  
Point ajourné.

## 5. Décisions modificatives

- Budget principal de la commune

Section de fonctionnement	Dépense	Recette
C/6419 remboursement rémunération personnel		+ 10 000.00
C/7325 fond national de péréquation		+ 37 000 .00
C/6413 Personnel non titulaire	+ 6 000.00	
C/65541 compensation charges territoriale	+ 21 000.00	
C/022 dépenses Imprévues	+ 20 000.00	
TOTAL	47 000.00	47 000.00
Section investissement		
C/2315-226 travaux SIVOM	+11 000.00	
C/2313-341 travaux assainissement stade	-15 000.00	
C/2183-389 Matériel informatique	+4 000.00	
TOTAL	0.00	0.00

Le conseil approuve à 13 voix pour et une abstention cette décision modificative.

- Budget annexe de l'assainissement

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil décide de basculer les travaux de réhabilitation de l'assainissement du stade sur le budget annexe de l'assainissement par 14 voix pour.

Le conseil vote également à l'unanimité la décision modificative suivante

Section investissement	Dépense	Recette
C/2315 Opération n°11 travaux assainissement du stade	+ 45 000.00	
C/2315 Installation matériel et outils technique	- 45 000.00	

## 6. Association de lutte contre les maladies animales du Tarn : Subvention 2016

Madame le maire présente la demande de subvention de l'ALMA du Tarn d'un montant de 88.61 €.

Le conseil décide d'attribuer à l'unanimité cette subvention qui sera prise sur la ligne crédits réservés.

## **7. Association 1 2 3 familles : Chantier loisirs jeunes**

Comme chaque année, le groupe de jeunes les « Adorables » ont un projet de chantier loisirs pour la commune. En contrepartie, la commune verse une subvention qui participe à l'organisation d'un loisir.

Le projet a été présenté par les jeunes lors du conseil du 19 mars. Cette année, il s'agit d'aménager la cabine téléphonique place Pierre Barthe en troc book (mini bibliothèque qui a pour objectif d'échanger des livres). Le montant de la subvention demandée est de 500 €.

Le conseil décide à l'unanimité d'allouer cette subvention aux Adorables. Elle sera prise sur la ligne des crédits réservés.

## **8. Communauté de Communes TARN&DADOU : Modification des statuts (Compétence : « Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire »)**

Le conseil municipal avec 14 voix pour émet un avis favorable à cette modification des statuts.

## **9. Communauté de Communes TARN&DADOU Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets – Année 2015**

Le conseil prend acte dudit rapport, que l'on peut consulter en ligne sur le site de Tarn & Dadou.

## **10. Questions diverses**

Madame le Maire indique que les 9 communes composant le syndicat intercommunal de sport en milieu scolaire devaient se prononcer pour ou contre la dissolution du dit syndicat. Seul 4 communes ont approuvé la dissolution. En conséquence la dissolution ne peut se faire sans l'avis de la CDCI qui se réunira courant du mois de septembre.

La réouverture de la D964 aura lieu le vendredi 23 septembre dans l'après-midi.

Elle propose de convoquer la commission voirie pour discuter du maintien du sens interdit route de Faget, de la pose de panneau « voie sans issue » aux Simounets et de réfléchir aux travaux de la traverse du village prévu l'an prochain. Ces travaux pourraient être décalés en raison de la deuxième tranche des travaux de la RD 964 et des déviations qui en découlent et qui augmentent de façon significative la circulation dans le village.

Elle demande également qu'une commission finances soit convoquée pour faire un point sur le budget et qu'une commission enfance/jeunesse se réunisse pour la mise en place de l'ALAE durant le temps méridien.

M Guy BARDET présente au conseil la journée citoyenne organisée par le Conseil Municipal et le Conseil Municipal Jeunes. Elle aura lieu le samedi 8 octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h07.

Le Maire  
**Monique CORBIERE-FAUVEL**

Le Secrétaire  
**Sébastien BRAYLE**